

ENQUÊTE SUR LA VACCINATION

PAR

THIERRY CASASNOVAS



TRANSCRIPTION VIDÉO CONDENSÉE

- ▶ **LE HPV, L'HÉPATITE B, LES VACCINS HEXAVALENTS ET LE SYNDROME DE MORT SUBITE DU NOURRISSON**

« Cette vidéo n'a pas été réalisée en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé ni avec l'Institut Pasteur... »



1. Le HPV : virus du papilloma virus humain...

Il y a plus de 200 virus du papilloma, chacun est désigné par un numéro... le VPH est assimilé à une verrue génitale. C'est globalement ce que répètent en boucle les grands média... Et il faudrait vacciner toutes les filles dès 9 ans (c'est une infection virale sexuellement transmissible!!!). Ah oui ? Corrélation ne veut pas dire causalité. Encore une fois, c'est une malversation idéologique...



Certains géotypes se transmettent par contacts cutanés et infectent la peau, tandis que d'autres sont sexuellement transmissibles et sont notamment responsables de 99 % des cancers du col de l'utérus 1,2 chez la femme.



Wikipedia

« En s'appuyant sur les études existantes, on est forcé de conclure que, alors que les données expérimentales suggèrent un potentiel oncogénique pour le HPV, les preuves épidémiologiques qui l'impliquent comme cause de néoplasie du col de l'utérus restent limitées. »

«L'affirmation selon laquelle le vaccin HPV aboutirait à réduire d'environ 70 % le cancer du col de l'utérus a été prononcée malgré le fait que les données relatives aux essais cliniques n'ont pas démontré, à ce jour, que les vaccins ont réellement empêché un seul cas de cancer du col de l'utérus. »

Il est dit que plus de 15 souches de HPV sont responsables du cancer du col de l'utérus... Et on s'est dit : « Nous allons développer un vaccin qui cible les souches qui causent la majorité des cancers ». Et donc, il y a deux vaccins « contre » le VPH : Cervarix et Gardasil... Il faut trois injections de Gardasil pour réaliser la vaccination complète, chacune coûtant dans les 150 euros... tout de même !!

Cervarix est un vaccin bivalent qui contient les souches HPV 16 et 18 qui, « selon la littérature », seraient « responsables » de 70 % des cancers du col de l'utérus.



Soit 450 euros environ par personne vaccinée.

Gardasil est un quadrivalent contenant les souches HPV 6,11,16 et 18. Les types 6 et 11 seraient responsables de 90 % des cancers du col de l'utérus...

Laisse-moi deviner... Vu que l'on a plus de 200 souches, il y a fort à parier que la vaccination doit amener à une explosion des infections liées aux autres souches en augmentant leur virulence, non ?

« Toute prévalence de type HPV était similaire durant l'ère prévaccinale (54,4 %) et durant l'ère vaccinale (58,1 %). »

Autrement dit, on a vu une forte augmentation de la virulence de souches différentes de HPV... Ça n'a servi à rien, et même à légèrement empirer la situation.

« En outre, le pourcentage de types de HPV à haut risque hors vaccin était plus élevé que prévu, étant donné que huit types de HPV qui étaient précédemment classifiés comme étant « à faible risque » ou « probablement à haut risque » sont en fait des types de HPV « à haut risque ».

On peut aussi s'interroger sur les conditions des essais et de la mise sur le marché du Gardasil et du Cervarix...

Donc, trois des quatre études majeures ont été réalisées par les laboratoires producteurs eux-mêmes (le Gardasil a été évalué uniquement par Merckx) et le « placebo » utilisé était soit une solution contenant 225 microgrammes d'aluminium, soit un vaccin contre l'hépatite A contenant de l'aluminium... C'est quand même bizarre non ? Pourquoi pas une solution saline qui aurait permis de jauger les effets secondaires liés à l'aluminium ??

« Le placebo qui servait de contrôle pour les études d'innocuité de phase III du Gardasil (filles plus âgées) était l'adjuvant d'aluminium présent dans la solution du vaccin, le sulfate d'hydroxyphosphate d'aluminium amorphe. Le choix de l'aluminium comme contrôle dans les études sur les vaccins est contraire aux principes scientifiques sur les contrôles. »

D'ailleurs, sur le site de Merckx spécifique au Gardasil, on lit explicitement dans les effets secondaires :

Des évanouissements peuvent survenir après avoir reçu le GARDASIL 9.



Certaines personnes qui s'évanouissent peuvent trembler ou devenir raides.

«
Mais dis-moi, s'il y a évanouissement, c'est donc que le système nerveux central est touché, n'est-ce pas ?
»

» Ça ressemble bigrement à une crise d'épilepsie, ça, non ??

On va explorer la littérature scientifique pour voir s'il y a des études sur des atteintes du SNC (système nerveux central) lié au HPV vaccine...

« Le vaccin quadrivalent qui protège contre le virus du papilloma humain de types 6, 11, 16 et 18 (vaccin Q-HPV, Gardasil) était inclus dans le programme de vaccination infantile danois en 2009. Durant les années passées, divers symptômes correspondant principalement à un dysfonctionnement du système nerveux sympathique ont été décrits comme étant des effets secondaires suspectés du vaccin Q-HPV. Toutes les patientes avaient des symptômes qui correspondaient à un dysfonctionnement de l'autonomie, y compris différents degrés d'intolérance orthostatique, des maux de tête graves hors migraine, une fatigue excessive, un dysfonctionnement cognitif, une gêne gastro-intestinale et une douleur généralisée de caractère neuropathique. »

Il y a donc bien de fortes suspicions d'atteinte du système nerveux autonome, tous les symptômes convergent !

Effets indésirables suspectés après la vaccination contre le papillomavirus humain : relation temporelle entre l'administration du vaccin et l'apparition des symptômes au Japon.

« Il est suggéré que la vaccination contre le papillomavirus humain est liée à une haute prévalence transitoire des symptômes déjà cités, y compris le syndrome de douleurs régionales chroniques, et des dysfonctionnements végétatifs et cognitifs chez les patientes vaccinées. »

Le dysfonctionnement du système nerveux sympathique périphérique chez des adolescentes japonaises suite à l'administration du vaccin contre le papillomavirus humain.

**Quel pourrait être le mécanisme ?
Réactivité croisée potentielle entre la protéine du HPV16 L1 et les antigènes soudains associés à des décès**

Ok, ok, donc, on rentre dans le domaine des réactions auto-immunes, puisqu'il y a dans ce vaccin génétiquement modifié des séquences de protéines similaires à des protéines humaines. Puisque le vaccin est là pour susciter la production d'anticorps par le système immunitaire, il paraît évident que la similitude moléculaire va entraîner une attaque de type auto-immune sur les protéines du corps.

« Nous avons documenté ici la preuve de la possibilité que le vaccin HPV déclenche un problème auto-immune aboutissant à un handicap permanent. Le nombre croissant de rapports similaires sur l'auto-immunité liée au vaccin HPV et l'incertitude liée aux bénéfices cliniques à long terme de la vaccination HPV sont un sujet de santé publique qui nécessite de nouvelles recherches rigoureuses. »

Insuffisance ovarienne précoce... cela signifie que les ovaires cessent de produire des hormones sexuelles de manière précoce bien avant 40 ans...

« Un nombre croissant de cas d'IOP après administration du HPV 4 sont signalés. Les mécanismes possibles de l'effet suspecté du HPV sur la fonction reproductive féminine sont un effet toxique ou une réponse auto-immune. Le déclencheur pourrait être le contenu immunogène du vaccin ou les adjuvants, ces derniers étant utilisés pour augmenter la réaction immune. L'adjuvant du HPV4 contient de l'aluminium. »
« Les principes de l'autorisation éclairée, de la santé de la population et de la confiance envers les vaccins nécessitent des études soigneuses, rigoureuses et indépendantes pour établir l'innocuité ovarienne du vaccin HPV. »



C'est exactement ça !! Il faut les moyens de pouvoir faire preuve de consentement éclairé et il nous faut des études rigoureuses, pas des essais d'innocuité réalisés avec des placebos gavés d'aluminium... Cette question de l'insuffisance ovarienne précoce est très préoccupante, car il s'agit non seulement de la fertilité, mais de tout l'équilibre hormonal de jeunes adolescentes.

Donc, résumons : on a un Papillomavirus qui cause de manière assurée des verrues génitales. Une grosse campagne a été orchestrée pour lier

HPV et cancer du col de l'utérus, mais on n'a jamais pu établir de lien de causalité (aucune étude !).

En conséquence, il est évident que l'on trouve des études montrant que la vaccination HPV n'a jamais permis d'éviter le moindre cancer.

On a un vaccin qui a été évalué en le comparant à un placebo bourré d'aluminium et les essais d'innocuité ont été réalisés par les deux fabricants eux-mêmes, en sachant que trois injections de Gardasil représentent dans les 450 euros (forte suspicion de conflit d'intérêt tout de même!!!).

L'aluminium est considéré par toute la communauté scientifique comme un neurotoxique majeur induisant des atteintes lourdes du système nerveux central.

Il est noté dans les effets secondaires décrits par le fabricant que les personnes peuvent s'évanouir avec tremblements et tétanies, donc l'atteinte du système nerveux autonome est avérée.

Des études récentes montrent que le vaccin contient énormément de protéines humaines et, de fait, serait potentiellement un facteur d'auto-immunité. De gros doutes sont émis concernant une possible défaillance ovarienne précoce (ce qui signifie que tout le système endocrinien est touché).

Agnès Buzin



La question qui se pose donc à notre pays est une large campagne de vaccination contre le virus HPV, pour les filles comme pour les garçons, cela permettrait d'une part de faire diminuer la prévalence du virus dans la population, et d'autre part de prévenir, chez les jeunes garçons homosexuels, le cancer du canal anal ainsi que les cancers ORL



Donc, on va massifier le frottis vaginal chez les adolescentes et le toucher rectal chez les adolescents au nom de la santé publique sur des bases totalement fallacieuses ? Perso, j'y vois une monstrueuse perversion...

Oui mais, Thierry, tu as bien lu cet article du Figaro sur les résultats de la vaccination en Australie ? L'Australie sur le point d'éradiquer le cancer du col de l'utérus. Alors faisons un petite exercice de lecture critique...

Nombreux amalgames et raccourcis : Ce n'est pas le cancer du col de l'utérus qui est « en voie d'être éradiqué », c'est la prévalence de deux souches de VPH qui, potentiellement (cela n'a jamais été prouvé), seraient « responsables » du cancer.



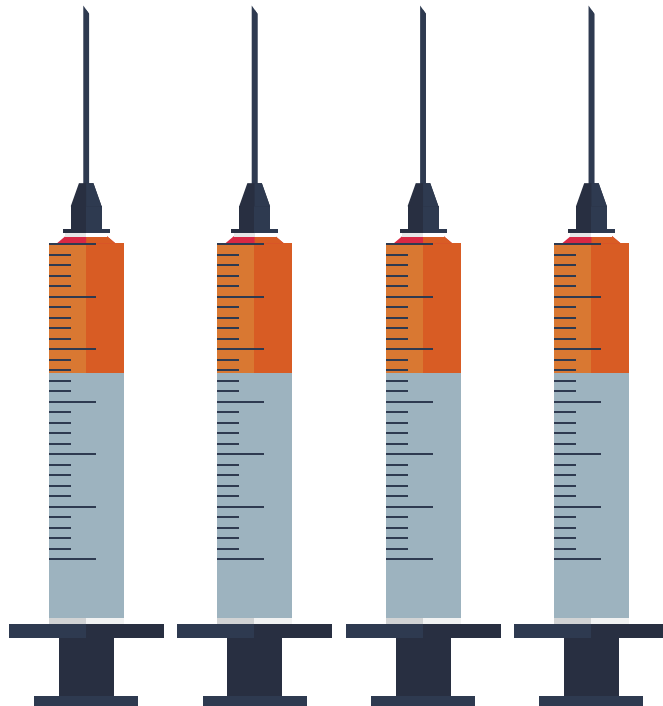
Donc, en fait, on a vacciné contre deux souches et on a vu ces souches diminuer, c'est ça que l'on nomme « efficacité vaccinale ».
Quid des autres souches de VPH ? Elles ont augmenté !
Quid du nombre de cancers du col de l'utérus ? Ben, on saura dans 20 ans...

Donc, parfait numéro de manipulation comme savent le faire les journalistes !
Le seul point positif sur lequel ils osent s'engager :

« En quelques années, une baisse très significative de prévalence des verrues génitales a déjà été enregistrée chez les jeunes dans de nombreux pays dont l'Australie, l'Italie, la Suède, le Danemark, la Nouvelle-Zélande, le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis. »

Quelle performance !!!!!

«
Ok, on change de sujet, quoique, puisqu'on a vu que le vaccin HPV avait été comparé à un placebo qui pouvait être le vaccin contre l'hépatite B...
»





2 • Le vaccin contre l'hépatite B

Rappel sur les hépatites A et B :

Hépatite A, anodin, on oublie, la vaccination ne sert à rien.

Hépatite B, transmission sexuelle ou par voie intraveineuse (ou de la mère à l'enfant lors de l'accouchement). Donc, si la mère n'est pas porteuse, j'aimerais bien qu'on m'explique comment un bébé de 6 mois peut contracter l'hépatite B... Surtout que, 15 ans après, lorsque potentiellement le risque d'infection apparaît, l'immunité vaccinale n'est plus que faiblement assurée...

La prévalence de l'hépatite B en France...

On lit sur le site du gouvernement :

« En France, on estime que près de 280 000 personnes sont porteuses d'une hépatite B chronique et que, chaque année, près de 1 500 décès sont liés à l'hépatite B. »

«

Ça paraît quand même beaucoup ça. On va regarder du côté des études scientifiques ? Parce que le gouvernement français ne donne aucune source. Pour le coup, pourquoi pas 3 millions de morts ??

»

Causes de décès chez les personnes atteintes d'infection chronique suite au VHB : études sur des cohortes de population

Étude réalisée en France :

« Entre 1994 et 2009, 1 117 personnes ont reçu un diagnostic d'infection chronique par le VHB. Sur ces personnes, 136 sont mortes (12,2 %). »

Alors ?



Sur le site du CDC (Center for Disease Control) aux États-Unis, on indique pour chaque année un maximum de 1 800 morts pour la totalité des États-Unis (plus de cinq fois le chiffre français).



<https://www.cdc.gov/hepatitis/statistics/index.htm>

Cela équivaldrait à 360 morts pour la France...

Difficile de s'y retrouver dans tout ça...

Ce qui est certain, c'est que les cas d'hépatite B touchent massivement les 30/49 ans, d'après l'agence de Santé publique (établissement public français à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre chargé de la santé) et que, alors que la couverture vaccinale augmente, les ALD (arrêts de travail longue durée) pour l'hépatite chronique augmentent aussi...



Donc, avec les chiffres issus de l'INED, on est plutôt entre 200 et 600 décès par hépatite virale en France où on voit une augmentation prodigieuse des hépatites chroniques suite à l'introduction des deux vaccins contre l'hépatite virale.



Quelle est la différence entre hépatite virale aiguë et hépatite chronique ? La durée... La primo-infection, qui dure moins de six mois, est qualifiée de virale aiguë. Quand elle dure plus de six mois, elle est qualifiée de chronique...

Remarque : là encore, impossible d'établir scientifiquement la moindre causalité !! On dit que le virus de l'hépatite B ou C cause l'hépatite chronique, mais c'est faux. Il y a une forte corrélation entre la présence virale et l'hépatite chronique, c'est tout !

Donc, on assiste une diminution des primo-infections, alors que les atteintes chroniques hépatiques augmentent... Malgré la vaccination, le nombre global de décès par hépatite ne cesse d'augmenter, avec des pics lors de l'introduction des deux vaccins majeurs...

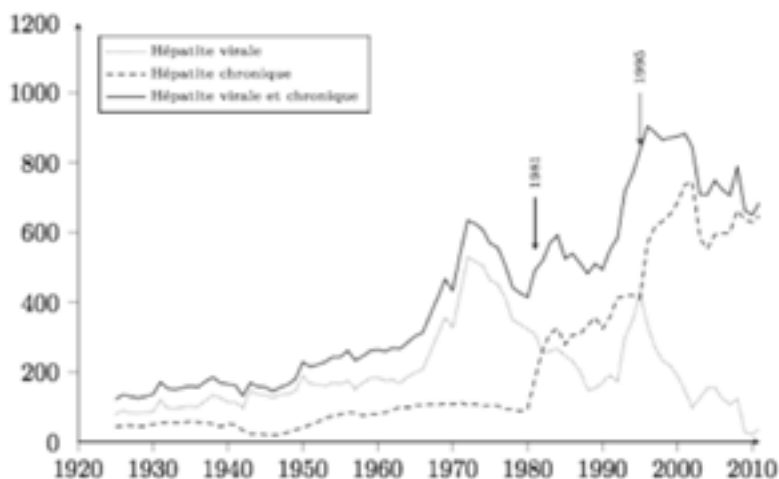


FIGURE 2.8 – Nombre de décès par hépatite virale et chronique en France de 1925 à 2011

Le vaccin contre l'hépatite B a été développé en 1981¹⁴.
Le vaccin contre l'hépatite A a été développé en 1995¹⁵.



Pour rappel, le vaccin contre l'hépatite B contient 250 microgrammes d'aluminium par dose alors que les niveaux tolérables sont fixés par la FDA à 5 microgrammes par kg en injection. Pour un bébé de 5 kg, on est donc à cinq fois la dose maximale...

«
Ce qui explique peut-être toutes les complications neurologiques associées au vaccin contre l'hépatite B que je vais découvrir par la suite...

Allez, on commence à plonger dans les études. Je sais que, en France, le vaccin contre l'hépatite B a été lié à des cas de sclérose en plaques. Il y a eu une grosse polémique et, au final, un non-lieu... Mais ça, c'est de la politique, voyons les études scientifiques :

Évolution de la sclérose en plaques en France depuis le début de la VHB

Conclusion : « Les chiffres disponibles en France montrent donc un signal statistique certain en faveur d'un lien causal entre la vaccination contre l'hépatite B et l'apparition de la SEP, avec une corrélation maximale dans les 2 ans qui suivent l'immunisation. »

Étude cas-témoin des événements indésirables auto-immunes graves suite à la vaccination contre l'hépatite B.

Conclusion : « Ces résultats correspondent à l'hypothèse selon laquelle l'administration du vaccin recombinant contre l'hépatite B est associée à un risque accru de SEP et remet en question l'idée selon laquelle la relation entre le vaccin contre l'hépatite B et le risque de SEP est bien compris. »

Cinq fois plus de risques de sclérose en plaques, 14 fois plus pour la névrite optique (dans les deux cas on parle d'atteintes de la gaine de myéline), 9 fois plus de risques pour le lupus érythémateux, 18 fois pour l'arthrite rhumatoïde, etc...

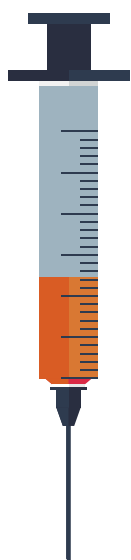
«
Donc, ce n'était pas bidon, il y a un vrai lien entre sclérose en plaques et atteinte de la gaine de myéline d'une part et, d'autre part, vaccin contre l'hépatite B !

D'ailleurs, on retrouve cette démyélinisation dans d'autres pathologies, comme le syndrome de Guillain-Barré.. Mais on a aussi avec des formes d'arthrite chronique :

« Cette étude a révélé que les vaccins pour adultes contre la rubéole et l'hépatite B étaient statistiquement associés à l'arthrite chronique, qui a persisté pendant au moins un an. L'étiologie pour ces réactions indésirables pourrait concerner des mécanismes auto-immunes. En outre, aucun parti-pris potentiel dans les taux de signalement de réactions indésirables au VAERS n'a été observé. »

Et si on combine tous ces vaccins ?

Rappelons-nous que cette enquête est née d'abord pour mon fils et, depuis le 1^{er} janvier 2018, les enfants nés doivent être exposés à 11 vaccins dont un hexavalent.





3 • Les vaccins hexavalents (et le SIDS...)

Un rapport parlementaire italien publié le 7 février 2018, suite à 18 ans d'étude sur du personnel militaire, fait état :

Cette commission parlementaire a identifié un risque significatif de développer des cancers et des maladies auto-immunes après l'administration de vaccins combinés et multi-doses, tels que recommandés dans le calendrier de prévention militaire (p. 156 du rapport). Rappelons ici que les vaccins pour les militaires sont identiques aux vaccins pour les enfants (pp. 156-157).

- La Commission n'a pas pu trouver une seule étude démontrant la sûreté des vaccins combinés (p. 154).
- La Commission a estimé que « la quantité cumulée des différents composants des vaccins dépasse les quantités autorisées pour les autorisations de mise sur le marché des vaccins monovalents » .

Cela signifie que, dans les vaccins combinés, la somme des adjuvants (par exemple, aluminium ou mercure), conservateurs et contaminants biologiques (virus, bactéries, mycoplasmes et mycobactéries, ainsi que de l'ADN fœtal humain ou de l'ADN animal, provenant des tissus organiques de culture pour la fabrication des vaccins) n'a pas été testée.

- « Les vaccins, qui ont un nombre important de composants en termes quantitatifs, mais aussi en variété des composants étrangers, déterminent un nombre plus élevé d'effets secondaires. » (p. 139)
- Entre autres, la Commission s'inquiète de l'usage et de la sécurité des vaccins à base d'adjuvants aluminiques (p. 160) (type vaccins « polio » hexavalents recommandés aussi chez les enfants), des quantités élevées d'ADN humain et animal retrouvées dans certains vaccins (ROR) et de la présence de nanoparticules inflammatoires polluant tous les vaccins. (pp. 157, 159, 165)

«
*Bon, ça commence bien...
Moi aussi, au vu de ce que j'ai
découvert précédemment, je
m'inquiète sérieusement de ces
vaccins hexavalents. On cumule
les effets négatifs !*
»

Rappel :

« Ces résultats démontrent une relation qui semble illogique : les nations qui exigent davantage de doses vaccinales ont tendance à avoir des taux de mortalité infantile supérieurs »

» Décès soudains et inattendus après l'administration des vaccins hexavalents (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite, hépatite B, Haemophilus influenzae de type B) : y a-t-il un signal ?

Dans cette étude, on a une augmentation de 23 fois le risque de mort inexpliqué durant la vaccination administrée durant la seconde année de vie de l'enfant avec un vaccin hexavalent. Bien sûr, ça reste « peu de cas », mais cette augmentation n'est pas anodine !!

Cas inexpliqués de mort subite du nourrisson après administration du vaccin hexavalent

« Six cas de mort subite du nourrisson après l'administration du vaccin hexavalent. Cinq enfants avaient reçu le vaccin Hexavac®, un enfant le vaccin Infanrix Hexa® durant les 48 heures qui ont précédé la mort. Peu après la vaccination, trois des enfants ont manifesté des symptômes comme la fatigue, le manque d'appétit, une fièvre atteignant 39°C et l'insomnie. Tous ces enfants sont morts sans explication 1 ou 2 jours après la vaccination. »

Tous ces enfants avaient un œdème cérébral extraordinaire, qui les rendaient exceptionnels par rapport aux autres cas de mort subite du nourrisson.

Nous avons signalé ces six cas à l'attention directe comme étant un effet indésirable grave potentiel de la vaccination. Jusqu'à présent, il n'y a aucun moyen de prouver que des morts de nourrissons ont été causées par la vaccination. Donc, la relation entre les vaccins et la mort de ces enfants doit rester incertaine. Néanmoins, nous pensons qu'il est important d'informer les médecins et les pédiatres qui vaccinent et les parents concernant les complications mortelles possibles après application des vaccins hexavalents. »

«
Étrange, non ?
Il y a quand même des
questions à se poser...
»

Mort subite du nourrisson suite à l'administration du vaccin hexavalent : étude neuropathologique.

« Cette étude ne prouve pas de relation causale entre le vaccin hexavalent et le SMSN. Cependant, nous formulons l'hypothèse que des composants du vaccin pourraient avoir un rôle direct dans le déclenchement d'un effet léthal chez les bébés vulnérables. »

